

AUX ASSOCIÉES DE L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINTE-ANGÈLE,  
SECTION DES URSULINES DE QUÉBEC.

MESDEMOISELLES,

C'est un aumônier de douze années de résidence au Monastère des Ursulines de Québec, qui a le plaisir d'écrire aux anciennes élèves des Ursulines, aux membres de l'Archiconfrérie de Sainte Angèle. La présence de bon nombre d'entre vous nous a réjouis, aux grandes solennités du 21 et du 22 octobre, mais que d'autres qui n'ont pu venir à ce rendez-vous de famille, non plus qu'à la Re-traite annuelle. Des circulaires auront l'avantage de suppléer à l'éloignement ou à l'absence, elles tiendront tous les mem-bres au niveau du zèle de l'Archiconfrérie et resserreront les liens qui les unissent.

Cette première circulaire doit nécessairement entrer dans cer-tains détails sur ce qui a précédé l'érection de l'Archiconfrérie; les Associées doivent sentir tout d'abord quelle place occupe dans les desseins de Dieu leur sainte Patronne. Oui, parmi des millions de Saints qui peuplent le paradis, Sainte Angèle a été choisie par le S. P. Pie IX comme avocate spéciale, dans la grande cause de l'éducation chrétienne, c'est-à-dire pour le maintien des vrais enseignements contre l'erreur, contre l'impiété. Presque seule grande sainte au siècle où elle vécut, ainsi que le remarquent un grand nombre d'écrivains, elle fit (1) fleurir dans l'Église une nou-velle Compagnie de Vierges, dont l'institut, connu sous le nom d'Ur-sulines, se répandit dans la plupart des contrées de l'Europe.

En 1768 Sainte Angèle fut béatifiée, comme pour annoncer aux maisons de son Ordre que, du haut du ciel, elle les aiderait au milieu des horreurs (2) et des destructions que préparaient les méchants: aussi l'histoire rend-elle le plus consolant témoignage de leur courage et de leur persévérance; bon nombre même su-birent l'épreuve du martyre.

En 1807, le S. P. Pie VII plaça Sainte Angèle sur le catalogue des saints. Quelle joie pour les membres épars de son Ordre, qui cherchaient à se réunir, à vivre de nouveau en communauté reli-gieuse!

Nous invitons les membres de l'Archiconfrérie à lire l'ouvrage

1 Paroles tirées de son oraison dans le saint office.

2 Avant la Révolution, on comptait en France au-delà de 300 maisons d'Ur-sulines.

